



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Eulalie

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL**

**TENUE LUNDI LE 3 OCTOBRE 2011, AU 739 DES BOULEAUX À SAINTE-EULALIE À 17H30**

N° de résolution  
ou annotation

Sont présents :

Monsieur André DeMers, maire  
Madame Françoise Vigneault, conseillère  
Monsieur Gilles Jr Bédard, conseiller  
Monsieur Sylvain Beaumier, conseiller  
Madame Chantal Raymond, conseillère  
Monsieur Sylvio Valois, conseiller  
Madame Marylène Fortier, conseillère

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur André Demers.

Les membres confirment avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus.

**11-10-121 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Sylvain Beaumier  
et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

**11-10-122 : ACHAT D'UN TERRAIN DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

CONSIDÉRANT que les citoyens de Sainte-Eulalie désirent l'implantation d'une station d'essence et de services de restauration;

CONSIDÉRANT que le meilleur positionnement d'une station-service se situe tout près de l'autoroute 20 afin d'en favoriser une visibilité maximale;

CONSIDÉRANT que le MTQ possède un terrain qui serait propice à l'implantation d'un service pétrolier situé en bordure de l'autoroute 20 sur les lots P-104 et P-105 d'une superficie de 55 125 m<sup>2</sup> environ;

CONSIDÉRANT que le MTQ est d'accord pour vendre les lots P-104 et P-105 à la municipalité au prix de 2,45 m<sup>2</sup> tel qu'il appert d'une lettre datée du 1<sup>er</sup> novembre 2007 signée par Gilles Milot, en autant que certaines conditions soient respectés par la municipalité;

CONSIDÉRANT que le MTQ demande une confirmation de leur offre par résolution du Conseil et un plan de localisation du terrain;

Il est proposé par Monsieur Gilles Jr Bédard  
et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que le Conseil

fasse une offre d'achat au MTQ du terrain décrit dans les présentes situé sur les lots P-104 et P-105 d'une superficie de 55 125 m<sup>2</sup> au prix de 135 056\$.



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Eulalie

**LETTRE DE MADAME CHANTAL RAYMOND**

N° de résolution  
ou annotation

Madame Raymond exprime aux membres du conseil que son travail est passé de jour au soir et que cela réduit sa disponibilité à participer aux réunions du conseil. Sa situation de travail pourrait cependant changer dans l'avenir. On remercie Madame Raymond de sa franchise et la situation sera réévaluée ultérieurement.

Levée de l'assemblée sur une proposition de Madame Marylène Fortier à 22h.

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerais ma signature conformément à l'article 142.2 du code municipal.

André Demers  
Maire

Yvon Douville  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier